

### ACTUALITES

#### **NAJAT VALLAUD-BELKACEM AU CNOSF**

Invitée par le président du CNOSF, Denis MASSEGLIA, la nouvelle ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a tenu jeudi 17 avril 2014, son premier discours de politique sportive devant le Conseil d'Administration du CNOSF. Désireuse d'engager la **construction d'une feuille de route pour le sport français**, la ministre a dégagé 4 priorités : **donner toute sa place au sport comme outil éducatif mais aussi à l'éducation comme espace de développement de la pratique sportive, faire du sport un outil de promotion de la santé publique, résorber les inégalités d'accès à la pratique sportive, faire du sport un outil de rayonnement international et de développement économique.** [Lire la suite](#)

### BENEVOLAT

#### **EVOLUTION DU BAREME KILOMETRIQUE OUVRANT DROIT A REDUCTION D'IMPOT POUR LES BENEVOLES**

**Une association ne rembourse pas toujours ses bénévoles pour les dépenses que ceux-ci effectuent dans le cadre des activités de l'association.** Les parts non remboursées des dépenses peuvent ouvrir droit à réduction d'impôt pour les membres bénévoles les ayant supportées, si elles sont portées sur leur déclaration de revenus, au même titre que les dons sous forme financière. [En savoir plus](#)  
Barème relatif aux frais engagés personnellement dans le cadre d'une activité bénévole : - **Véhicules automobiles : 0.306 € par kilomètre parcouru**  
- **Vélocycleurs, scooters, motos : 0.119 € par kilomètre parcouru**

### EMPLOI

#### **DEDUCTION DES FRAIS REELS : LES BAREMES KILOMETRIQUES 2014**

Les nouveaux barèmes kilométriques applicables aux voitures, vélocycleurs, scooters et motocyclettes viennent d'être publiés au Bulletin Officiel des Finances Publiques – impôts du 27 mars 2014. **En se basant sur ces barèmes, les salariés peuvent évaluer leurs dépenses durant leurs déplacements et demander aux services fiscaux la déduction de leurs frais réels pour l'impôt 2014 sur les revenus 2013.** [Consultez le barème](#)

### FORMATIONS

#### **« LES ESSENTIELS 21 »**

Le Conseil Général de la Côte-d'Or propose dans le cadre de « Les Essentiels 21 » :  
- une conférence thématique sur **le bénévolat : comment recruter de nouveaux bénévoles et pérenniser leur engagement ?** **Mercredi 14 mai de 19h00 à 21h00, AGROSUP (entrée rue des Champs-Prévois) à Dijon.**  
- un atelier participatif intitulé **Animer une équipe associative (motiver une équipe, valoriser son action, gérer les relations entre bénévoles et/ou salariés...),** **mardi 3 juin 2014 de 14h30 à 16h00, salle d'Honneur au Conseil Général, 1 rue Joseph Tissot à Dijon**  
- un atelier participatif **sur les démarches utiles pour organiser votre manifestation,** **mardi 3 juin 2014 de 16h30 à 18h00, salle d'Honneur au Conseil Général, 1 rue Joseph Tissot à Dijon**

[En savoir plus](#) - [Bulletin d'inscription](#)

#### **SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT PAR LA PRATIQUE DES SPORTS DE NATURE**

Proposé par le Système de Formation de Formateurs à l'Education Relative à l'Environnement en Bourgogne (SFFERE), l'objectif de cette formation est d'**apprendre à utiliser les sports de nature comme support pour connaître et mieux comprendre l'environnement.** Mise en situation pratique sur un plan d'eau. Elle se déroulera le **Vendredi 23 mai 2014 au lac des Settons (58).** [En savoir plus](#)  
Inscription au 03.80.68.44.30 ou [sfferre@alterre-bourgogne.org](mailto:sfferre@alterre-bourgogne.org)